

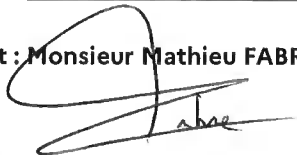
## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 4 février 2025 -

### ORDRE DU JOUR

- I. Désignation secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2024
- III. Activités pédagogiques
  - Préparation de rentrée 2025
  - Projet d'échange Erasmus avec l'Espagne
  - Don FSE séjour en Irlande
  - Modification de la participation financière pour le séjour en Irlande
- IV. Administration et logistique
  - Décisions budgétaires modificatives 2024 pour information n° 6 à 8
- V. Questions diverses

Président : Monsieur Mathieu FABRE



Secrétaire : Monsieur Laurent HERBERT



Total des membres du CA : 28

Quorum : 15

Présents : 24

Votants : 24

Invité : 0

## 1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
<b>FABRE Mathieu</b>	Proviseur	X		
<b>LABORDE Mathieu</b>	Proviseur adjoint	X		
<b>VIAL Antoinette</b>	Adjointe gestionnaire	X		
<b>GUIBOUT Patricia</b>	C.P.E.		X	
<b>GASSION Sandrine</b>	Invitée		X	

## 2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
<b>DUPONT Lucette</b>	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
<b>GOMONT Patrick</b>	Vice-président de la région Normandie	X			X	
<b>CHAPRON Philippe</b>	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
<b>NOUVELOT Cédric</b>	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
<b>LAISNEY Olivier</b>	Représentant de la commune	X		X		
<b>JEAN-PIERRE Françoise</b>	Représentant de la commune		X		X	
<b>MOULIN Gilles</b>	Représentant Bayeux-Intercom	X			X	

## 3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
<b>CAPEL Catherine</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>FOURMOND Valérie</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>AGRA Isabelle</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>MEUNIER Didier</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>DOMINGUEZ Anne</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>HERBERT Laurent</b>	Personnel enseignant	X		X		
<b>RUSSEAU Charlène</b>	Personnel enseignant	X				X
<b>DELAPIERRE Léa</b>	Personnel enseignant		X		X	
<b>LONGUET Olivier</b>	Personnel enseignant		X		X	
<b>NOUGAREDE Marianne</b>	Personnel enseignant		X		X	
<b>MULLER Emmanuelle</b>	Personnel enseignant		X	X		

<b>CHAUVEL Karine</b>	Personnel IATSS et agents de lycée	X		X		
<b>MURY Cécile</b>	Personnel IATSS et agents de lycée	X				X
<b>LEPETIT Corinne</b>	Personnel IATSS et agents de lycée	X		X		
<b>DAVID Alice</b>	Personnel IATSS et agents de lycée		X		X	
<b>OUTREQUIN Dominique</b>	Personnel IATSS et agents de lycée		X	X		

#### 4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
<b>BOUVIER GORAYEB Leïla</b>	Elève	X		X		
<b>VIMONT Arthur</b>	Elève	X		X		
<b>MARTIN Candice</b>	Elève	X		X		
<b>LANDMARK Ingeborg Louise</b>	Elève	X		X		
<b>GUESNON Evan</b>	Elève	X				X
<b>L'HOTELLIER Nathan</b>	Elève		X		X	
<b>CHAUDET-BOHEZ Noé</b>	Elève		X		X	
<b>GLINEL Lyne</b>	Elève		X		X	

#### 5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
<b>ROYER Patrick</b>	Parents d'élève	X		X		
<b>TASSIN Eric</b>	Parents d'élève	X		X		
<b>DIDIER Céline</b>	Parents d'élève	X				X
<b>MARCASTEL Thierry</b>	Parents d'élève	X				X
<b>LENOIR Charline</b>	Parents d'élève	X		X		
<b>DESPLANQUES Christelle</b>	Parents d'élève		X			X
<b>MESLET Olivier</b>	Parents d'élève		X			X
<b>GUIBET Florence</b>	Parents d'élève		X	X		
<b>VILLERMET Nathalie</b>	Parents d'élève		X	X		
<b>FAIVRE Yoann</b>	Parents d'élève		X			X

Ouverture de la séance à 18h. Le quorum est atteint.

22 personnes sont présentes.

**I. Désignation d'un secrétaire de séance**

M. HERBERT Laurent, membre des personnels enseignants, est désigné secrétaire de séance.

**II. Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2024**

M. Fabre sollicite les remarques éventuelles sur le dernier PV du Conseil d'administration : pas de remarques.

Ce dernier est par la suite soumis à l'adoption.

<b>Votants : 22</b>	<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

**III. Activités pédagogiques**

1. Préparation de rentrée 2025 : Implantation des nouveaux supports et suppression de postes.

Objectif : Répartir la Dotation horaire globale afin de faire remonter les premiers ajustements de poste.

- ✓ Les effectifs qui déterminent le nombre de divisions : 207, 168, 180 = 555 (R2024 575 206-180-186)
  - ✓ Perte d'une division en première
  - ✓ Le financement 38.5h en 2<sup>nd</sup>e, 36h en 1<sup>ère</sup>, 35.5h en terminale soit 231 + 180+ 213 = 624 heures
  - ✓ Ajouts : UNSS 6h, norvégien 21.5h, maths spécifiques 3h, pondérations 37.2h
  - ✓ Total heures **701.25 dont 613 HP + 88.25 HSA** (2024 634 HP + 91.4 HSA)
  - ✓ + 3 HP en attente pour le partage de SVT.
  - ✓ Répartition des besoins dans le tableau avec des effectifs provisoires (Tronc commun + groupes spé + options)
  - ✓ On regarde l'apport des postes existants.
- 
- 18h07 : arrivée de Leïla BOUVIER-GORAYEB
  - 18H13 : arrivée de Mme VILLERMET Nathalie
- Le nombre de votants passe donc à 24

M. Meunier : Quelle était la dotation l'année dernière ?

M. Fabre : 725 heures. L'établissement perd 24 heures (moins que ce que représente une division).

En seconde, on dédoublera en français, en maths, + 7 groupes en anglais et en espagnol.

M. Fabre précise que les chiffres donnés par division sont les chiffres maximums.

Mme Dominguez précise que le nombre d'élèves en Tle NSI représente 50% de montants, soit plus que la moyenne nationale (ils sont 17 en première cette année).

Suggestion de Mme Guibet : serait-il possible d'avoir une petite annexe avec les sigles et acronymes ?

M. Fabre précise ses deux choix prioritaires : Maintenir l'offre de formation + Eviter les mesures poste.

- Eviter les mesures poste : Choix de retirer les heures aux BMP et aux postes non occupés. (On aurait pu, par exemple, demander à un enseignant de philosophie de faire un complément de service ailleurs, mais ça crée des contraintes dans les emplois du temps, et c'est à éviter humainement). Aucun titulaire présent ne voit son poste menacé. Pour éviter ceci, le choix a été fait de retirer des heures aux BMP (Blocs de moyens provisoires) présents. (Mathématiques et SES.)
- Des dédoublements en mathématiques et en français en seconde (1 heure de dédoublement dans chaque matière) afin de prendre en compte les classes à gros effectifs.
- AP seconde 0.5 français + 0.5 Maths pour faire des groupes de besoins.
- Dédoublement SVT / Physiques en seconde, première et terminale
- Dédoublement en français en première pour préparer les élèves au baccalauréat.
- En LVA LVB : 7 groupes en seconde / 6 et 5 groupes en 1<sup>ère</sup>
- Financement de toutes les options comme cette année : Euro, latin, grec, arts plastiques, norvégien

Le tableau du TRMD est ensuite détaillé matière par matière :

#### Lettres classiques :

En lettres classiques, Mme Héron partant en retraite, un poste de lettres classiques est fermé.

Remarque de Mme Agra : On perd bien en poste en lettres classiques, même si on ne perd que 4 heures en première.

Remarque de M Meunier : Mme Cabon faisait 15 heures au lycée, donc on avait 15 heures postes qui sont supprimées

Réponse de M. Fabre : On n'a pas une dotation donnée par enseignant, mais par matière.

#### Allemand :

- CSR de 6.75h (partage de M. ROTHE avec le lycée Arcisse de Caumont)

#### Anglais :

Question de Mme Capel : Comment arrive-t-on à 60,4 heures en anglais ?

M. Fabre : Parce qu'on a des temps partiels (madame Marre et madame Kendrick) en pourcentage, soit un poste à 14,4 heures/ semaine.

Mme Capel précise que seuls deux enseignants d'anglais (monsieur Herbert et madame Capel) effectueront leur service à plein temps l'année prochaine, et ils devront absorber à eux deux l'intégralité des heures supplémentaires.

#### Chinois :

- BMP de 2.5h pour madame Mahatsekake + 2.25 (partage entre le lycée Chartier, le collège Létot et le lycée Arcisse de Caumont)

#### Espagnol :

- CSD de 9h au lycée le Verrier pour Mme VIENNE (CPGE)
- Temps partiel pour madame Le Dréau

#### Hist-Géo :

- Temps partiel pour monsieur Joffrion.

Mme Agra : L'EMC ne sera pas dispensé par les professeurs d'histoire-géographie l'an prochain. Cet enseignant servait de variable d'ajustement, la répartition des services risque d'être compliquée.

M. Fabre : On pourrait jouer avec un groupe de SNT (Sciences Numériques et Technologie, enseignement dispensé en seconde).

#### SES :

- BMP de 12h00.

#### Mathématiques :

- Suppression du BMP de 6 heures de monsieur Tramier
- Temps partiel pour monsieur Delmotte.
- CSD de 10 heures pour NSI sur le support de Mme DOMINGUEZ

#### Physique-Chimie :

- Poste de madame Delaunay Magnan au mouvement.
- Temps partiel pour monsieur Lajoie, monsieur Muller et madame Muller.

#### SVT :

- Décharge de 3.75h de M. MEUNIER (cours à l'INSPE).
- Un CSD SVT de 6 heures du lycée Chartier vers le lycée Arcisse de Caumont par Mme HAIRAND
- Pour l'instant, pas de réponse concernant cette situation. (3HP de supplément)

## Arts plastiques :

- Décharge de 3 heures pour monsieur Lemaesquier.

## NSI :

- 10h par Mme DOMINGUEZ (mathématiques)

## **Discussions :**

Mme Dominguez : en SES et maths, on perd des BMP, soit des heures poste. Mais si on regarde les effectifs de première et terminale, les groupes seront nombreux. (32 élèves par groupe en 1ère, 34 élèves par groupe en Tle en SES). Deux matières dans lesquelles on a des besoins, et sur lesquelles on supprime des BMP.

L'équipe de maths n'est pas prête à absorber autant de HSA que prévues, pour créer un groupe supplémentaire.

M. Fabre : On a effectivement un effet de seuil en maths et en SES.

M. Meunier apporte des précisions pour les parents, sur les heures supplémentaires qu'on peut imposer aux enseignants. (Au-delà de 2 heures, les enseignants peuvent les refuser). De même, on ne peut imposer qu'une heure sup à un enseignant en temps partiel. Toute suppression d'heures postes a pour conséquence d'imposer des HSA

M. Fabre : S'il reste des HSA non distribuées, on peut les transformer en HSE.

Remarque de Mme Fourmond : Christine Cabon ne souhaite pas rendre son poste.

M. Fabre : on rend un poste en lettres classiques, dans tous les cas nous sommes tenus d'en garder un. Il est généralement difficile de revenir sur son poste lorsqu'on a fait fonction de personnel de direction.

M. Meunier : par rapport aux 2 HSA imposées, il faudrait intégrer les heures de pondération dans ces deux heures.

M. Fabre : en fin d'année, on pourra affiner la répartition, mais on n'a pas encore la répartition des classes par professeur, donc on ne connaît pas les quotités de pondération.

Mme Dominguez : ce qui nous inquiète, ça n'est pas tant les heures supplémentaires que les effectifs en groupes de terminale. Nos élèves subissent la réforme.

Mme Agra : Par expérience, il est très difficile de préparer un groupe de 35 élèves de terminales au grand oral. On a 35 élèves en seconde cette année, on va avoir des premières à 33,5. A Arcisse de Caumont, les classes de seconde sont largement en dessous de 30 élèves, et des groupes de spé à 15 élèves.

On nous dit habituellement que nos élèves sont plus favorisés qu'au lycée Acisse de Caumont, mais notre public a changé.

M. Fabre : Les effectifs indiqués sur le tableau sont les effectifs maximums.

M. Meunier : on peut également tenir compte de l'évaluation du lycée, qui a pointé la sous-dotation du lycée en enseignants par élève.

M. Fabre : notre petite structure fait qu'on peut moins jouer sur des marges de manœuvre. Les conditions de travail seront confortables dans certaines spécialités, moins dans d'autres.

Après le jour la rentrée de septembre, le lycée n'acceptera pas d'élèves supplémentaires afin de ne pas surcharger les classes de seconde.

M. Royer : ces ajustements sont malheureusement toujours à la baisse. Par glissement, la baisse des effectifs en seconde arrive en première, et en terminale l'année prochaine.

M. Fabre : 137 suppressions de postes sont annoncées au niveau de l'académie pour la rentrée prochaine

M. Meunier : Il y a moins d'élèves, et la solution imposée c'est de faire moins de classes avec plus d'élèves par classe.

M. Fabre : on perd 1 première et 25 heures.

Question de Mme Guibet (parent d'élève) : peut-on faire quelque-chose pour récupérer une classe ?

M. Fabre : si on récupère quelque-chose, ce sera des heures, mais pas des classes. (Il faudrait abonder de 36 heures pour ouvrir une classe de plus.)

Cette année, nous avons obtenu 3 heures en plus car nous avons eu un stagiaire, et ces heures ont été attribuées pour qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions

Mme Dominguez : pourrait-on envisager un dédoublement en maths en terminale ?

M. Fabre : la question est envisageable.

<b>Votants : 24</b>	<b>Pour : 6</b>	<b>Contre : 12</b>	<b>Abstention : 6</b>
---------------------	-----------------	--------------------	-----------------------

Ajout de M. Fabre : Nous procéderons à un autre vote en fin d'année sur la répartition lorsque nous aurons davantage d'éléments.

## 2. Projet d'échange Erasmus avec l'Espagne

Présentation du projet d'échange avec l'Espagne par Mme VIAL.

C'est le 3ème projet Erasmus de l'année scolaire. Il a été proposé à deux classes de seconde. 19 élèves se sont inscrits. C'est un échange linguistique avec un établissement de Catalogne dont le but est de sensibiliser à la pression exercée par le sur-tourisme et apprendre à communiquer avec ses pairs européens.

Le budget est de 10173 euros. Le transport se fera en train jusqu'à Barcelone. (Ce moyen de transport s'est avéré plus avantageux que l'avion). Comme c'est un échange Erasmus, il existe des barèmes selon que le transport est éco-responsable ou pas. La subvention possible est donc de 417 € par personne. Mais le reste de l'enveloppe Erasmus attribuée pour l'année représente 372 € de subvention effective par élève.

Les correspondants espagnols viendront à Bayeux du 5 au 12 mars et le séjour en Espagne aura lieu du 20 au 27 mai.

Avec la subvention, la participation des familles sera de 90 euros seulement.

Mme Guibet : dommage que ça n'ait été proposé qu'à deux classes.

Mme Vial : Etant donné qu'il fallait accueillir les élèves espagnols, on a eu moins de candidats que prévu. Ces deux classes étaient celles pour lesquelles on n'avait pas de projet. Les parents d'élèves l'avaient souligné à juste titre lors de la présentation du programme d'activités 2024-2025.

Acceptation du projet d'échange avec l'Espagne et de la participation financière des familles fixée à 90.00 €.

<b>Votants : 24</b>	<b>Pour : 24</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

## 3. Don FSE séjour en Irlande

Lorsque le projet a été présenté, il y avait déjà un prévisionnel de don FSE de 1287 euros.

Le don total du FSE, supérieur à la prévision s'élève à 2402 euros, ce qui va diminuer le montant de participation des familles.

M. Fabre remercie les élèves et les enseignants pour les actions menées qui ont permis de diminuer le prix du séjour.

Vote pour l'acceptation du don FSE pour le séjour en Irlande de 2402.00 €.

<b>Votants : 24</b>	<b>Pour : 24</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

## 4. Modification de la participation financière pour le séjour en Irlande

Ce séjour en Irlande du 23 au 29 avril 2025 a été adopté lors de la séance du 7 octobre dernier.

M. Fabre : Certaines familles ont fait des demandes de fonds social pour ce séjour et ont été aidées largement.

La différence entre la prévision de don et le total réalisé est de 1115 euros soit 21 euros par élève. Le dernier versement sera donc diminué.

Vote pour le montant de la participation financière réduite à 569.00 € au lieu de 590.00 €.

<b>Votants : 24</b>	<b>Pour : 24</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

#### IV. Administration et logistique

- Décisions budgétaires modificatives 2024 pour information n° 6 à 8

Ces trois décisions sont présentées par Mme Vial.

#### V. Questions diverses

Questions diverses : En préparation du CA, plusieurs parents ont posé des questions sur la quantité et la qualité des repas.

Intervention des élèves : Pas de problème de qualité, parfois les quantités sont limitées, mais si on demande aux agents de service, on ne leur refuse jamais une dose supplémentaire.

Mme Vial : Les agents sont à l'écoute des élèves. Peut-être que certains élèves n'osent pas demander.

Arthur Vimont (représentants des élèves) : A certains horaires, il n'est pas possible de retourner demander davantage de nourriture au milieu de service.

Mme Vial : au moment où les élèves passent, il ne faut pas qu'ils hésitent à demander une assiette plus remplie ou composée à leur goût.

Leïla Bouvier-Gorayeb (représentante des élèves) : pour le rab de fin de service, on ne peut pas forcément rester à table jusqu'à 13 heures pour attendre d'avoir la possibilité de se faire resservir.

Mme Vial : Concernant la qualité, on travaille avec beaucoup de fournisseurs locaux. Le poisson frais issu de la pêche normande, viande de bœuf, de porc, fruits et légumes de saison... : de nombreux produits sont issus de Normandie.

Résultats 2023 : Le lycée se situe au-dessus de la moyenne régionale. On a augmenté en produits bio 13 % et nous sommes à 57 % de produits normands et 19% de produits Egalim.

**Fin de la séance.**

**Le conseil est clôturé à 19h30**

Le secrétaire de séance,

Monsieur Laurent HERBERT



Le président du Conseil d'Administration,

Monsieur Mathieu FABRE

